



ASSOCIATION TRÉBEURDINAISE  
DES PÊCHEURS - PLAISANCIERS

- LOI 1901 -  
AFFILIÉE À LA FNPPSF

Maison de la Mer - 22560 Trébeurden  
Tél.: +33(0) 2 96 91 98 92  
pecheurs-plaisanciers@orange.fr

# LE-KALONIG

Numéro 24 - Juin 2010

## Mot du Président

*Non, le Kalonig n'a pas disparu. Il a simplement pris un peu de retard, et oui ! Et c'est dommage !*

*Comme vous le savez sans doute depuis la fin 2009, l'ATPP a connu plusieurs évolutions. L'une d'entre elles est la mise en service du site internet. Le site combiné à un envoi des informations par courriel permet de disséminer rapidement les informations sur la vie de l'association et sur la pêche plaisance. Ces nouvelles façons de communiquer sont plus pratiques et moins coûteuses que les méthodes traditionnelles basées sur le papier et la diffusion par la poste.*

*Mais nous savons aussi que ces nouvelles technologies ne sont pas accessibles à tous nos adhérents, essentiellement parce que tout le monde n'a pas été formé à leur utilisation. Si de nombreux membres ont marqué leur préférence pour les communications électroniques, nous devons à tous l'accès à l'information. Le Kalonig continuera donc à être publié, tout comme il l'était les années précédentes.*

*Vous trouverez dans ce numéro des informations équivalentes à ce qui existe sur notre site internet. Malheureusement pour la rapidité de la communication nous ne pouvons pas faire de miracle !*

*Si vous souhaitez avoir accès au site et ne disposez pas d'équipement chez vous, vous pouvez toujours passer à la maison de la mer pendant la permanence chaque samedi matin (de 10h30 à 12h). Nous nous ferons un plaisir de vous le présenter.*

*Si vous êtes équipé chez vous, l'adresse du site est la suivante :*

**[www.atpp-trebeurden.com](http://www.atpp-trebeurden.com)**

*Faites nous part de vos remarques, le site est un excellent moyen de mieux communiquer, encore faut-il qu'il contienne les informations que vous recherchez.*

*Si vous avez une adresse email et que vous ne nous l'avez pas encore transmise, envoyez nous un message à [pecheurs-plaisanciers@orange.fr](mailto:pecheurs-plaisanciers@orange.fr) et nous vous ferons figurer dans nos listes.*



**Brico Nautic**  
7J/7J  
dimanche  
de 10 h  
à 12h30  
Tél. 02 96 23 86 46  
[www.briconautic.fr](http://www.briconautic.fr)

**Trégastel - ZC Côte de Granit Rose**

**CHANTIER NAVAL ACCASTILLAGE**  
**BÂTEAUX ET MOTEURS VÊTEMENTS MARINS**  
**NEUFS & OCCASIONS BRICO-DÉCO-JARDIN**



**L'Atelier de l'Huître  
et des moules**  
Vente directe aux bassins  
Chemin du Toëno (Trébeurden)

**Jeudi - Vendredi - Samedi : 18h - 20h**  
**10h - 13h Dimanche 18h - 20h**

**06 14 76 28 93**  
S.A.R.L. Aqua Trégor

## Un nouveau bateau-école :

- Fin 2009, le conseil d'administration a décidé de changer le bateau-école.

### - Mais pourquoi ?

- Le bateau actuel atteint sa 35<sup>ème</sup> année. Il a commencé à naviguer en 1976 et il peut encore rendre de grands services. Les règles administratives font cependant qu'un bateau-école, lorsqu'il vieillit, doit subir des contrôles réguliers. A chaque contrôle des travaux/mises à niveau peuvent intervenir, ce qui génère des frais variables et pas toujours prévisibles. Au pire, l'association pourrait perdre son agrément en temps que centre de formation en cas de non respect des travaux imposés.
- **D'accord, mais c'est un investissement important**
- C'est vrai ! Heureusement, en particulier grâce à la formation, l'ATPP a pu avoir des comptes équilibrés, voire légèrement bénéficiaires, pendant de nombreuses années. Le Kalonig, on l'a dit, est encore un bon bateau. Il a encore une valeur marchande. Enfin la commune a répondu positivement à notre demande de subvention. Le CA a donc décidé d'acheter un bateau neuf respectant les spécifications d'un bateau-école.
- **Un bateau neuf ? Et l'occasion ne suffit pas ?**
- Ce choix est le résultat d'une opportunité. Il se trouve que nous avons été en contact avec un chantier qui, grâce à l'absence d'intermédiaire, nous proposait des prix inférieurs aux prix locaux du marché de l'occasion. De plus, comme un bateau-école a quelques caractéristiques spécifiques (accès des moniteurs à la manette des gaz, cockpit ouvert,...) nous pouvions inclure à la construction, sans coût supplémentaire, le respect de ces règles de sécurité.
- **Et maintenant ?**
- Nous attendons l'arrivée du bateau. Il devrait arriver très prochainement. Nous aurons un bateau-école neuf. Avec sa certification CE, son agrément vis à vis des Affaires Maritimes sera garanti pour les 10 prochaines années.

## CONDITIONS d'UTILISATION de la VHF :

Pour utiliser une VHF en mer il vous faut deux documents :

### La LICENCE :

Vous devez déclarer votre radio VHF (fixe ou portable) à l'Agence Nationale des Fréquences. Il vous sera remis une licence annuelle, gratuite et renouvelable automatiquement.

Pour l'obtenir, allez sur le site « anfr.fr » et cliquez dans la rubrique radiomaritime. Vous aurez accès à l'ensemble des documents utiles.

En cas de contrôle, l'absence de licence est passible d'une contravention.

**LE C.R.R. :** (Certificat Restreint de Téléphoniste).

Cet examen vous autorise à utiliser votre matériel. Un défaut de CRR est passible aussi d'une contravention.

L'A.T.P.P. organise des sessions pour l'obtention du CRR. Les cours sont dispensés à la Maison de la Mer à TREBEURDEN, à raison d'un cours par semaine pendant deux mois. Le prix est de 146 € comprenant : Le livre, les cours, le dossier d'inscription, la carte de membre et les taxes (78€).

Un examen sous forme de QCM et portant sur 20 questions est prévu en session réservée à la Maison de la Mer.

Une réforme du CRR est prévue. Elle tend à une simplification du système actuel. Si elle est signée, les possesseurs de VHF portables ( P < 6 W.) seront dispensés de CRR dans les eaux territoriales françaises.

Le CRR devrait être intégré, par la suite, dans le permis côtier.

Pour tout renseignement et inscription vous pouvez contacter Eric GERARD au 06 08 45 99 26.

# CAP MARINE



## ACCASTILLAGE DIFFUSION

*Longue vie à votre bateau*

**Port de Plaisance - 22560 Trébeurden**  
**Tél . 02 96 15 49 49 - Fax : 02 96 15 49 50**  
**[www.accastillage-diffusion.com](http://www.accastillage-diffusion.com)**

Pierre-Yves  
CHAUD

## Garage

### TREBEURDEN AUTOMOBILES

Entretien et Réparation TOUTES MARQUES

**ACHAT - VENTE V.O.**

Spécialiste électricité et diéséliste en V.L. et MARINE  
diesel et essence 2 et 4 temps

PLACE DU PEILLET  
**22560 TREBEURDEN**  
Tél. 02 96 23 52 61 - Port. 06 60 84 36 17 - Fax. 02 96 15 46 89  
[trebeurdenauto.chaudpierre Yves@wanadoo.fr](mailto:trebeurdenauto.chaudpierre Yves@wanadoo.fr)

N° TVA. FR 904 507 468 31 - APE 502Z - SIRET - 450 746 031 000 16

## Charte pour une pêche maritime de loisir :

Après bien des péripéties, la charte sur la pêche de loisir, élaborée dans le cadre du Grenelle, devrait être signée le lundi 7 juin 2010 sur le site d'Océanopolis à Brest. Cette signature se fera en présence de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'écologie et du développement durable, de Jérôme Bignon, Président des aires maritimes protégées et de l'ensemble des fédérations représentatives des usagers.

Cette charte comporte un certain nombre de points que les pêcheurs plaisanciers ont dû accepter dans le cadre d'une négociation longue et difficile :

- Le marquage des produits de la pêche maritime de loisir pour lutter contre la fraude et la vente illégale.
- Une déclaration préalable et gratuite à l'activité de pêche maritime de loisir.

Cette charte comprend d'autres points comme la limitation du nombre de prises journalières, ou l'instauration de périodes de repos biologique.

Dès que la charte aura été signée nous vous informerons plus en détail sur les nouvelles règles qui seront appliquées et les dates de mise en œuvre.

Au bout d'une période de 2 ans, les résultats de ces mesures seront évalués, et les mesures seront adaptées en fonction des résultats constatés...

Va-t-on vers un permis de pêche du bord, à pied et en bateau ?

Faut-il encore se poser la question ?

Il faudra des ressources pour financer la mise en œuvre de cette charte.

## CENTRE DE FORMATION :

Agréé par la Direction des Affaires Maritimes sous le N° 02-2004.

**Responsable :** Eric GERARD

**Moniteurs :** Jean DUCHENE  
Jacques QUEFFEULOU  
François LE GUILCHER  
Denis MEL

**Site :** Maison de la Mer pour les cours théoriques.

Bateau-école au ponton B12 pour les cours « pratiques ».

### Préparation au permis côtier :

Une session par mois, de mars à septembre, étalée sur trois semaines comprenant 18 heures de cours théoriques et 4 heures de cours pratiques par candidat. Prix 318 € (timbres compris).

L'examen théorique se déroule à Paimpol ou à Saint-Brieuc.

### Extension hauturière :

Une session par an qui débute en janvier. Un cours par semaine jusqu'à la date de l'examen en avril. Prix 218 € (timbres compris).

### C.R.R. :

Une à deux sessions par an, étalées sur 7 semaines. Prix 146 € TTC. Examens en février et juin à la Maison de la Mer à Trébeurden en session réservée ou possibilités de s'inscrire en candidat libre à d'autres dates d'examen dans le département.

### Bilan 2009 :

Permis côtier : 38/38 candidats.

Extension Hauturière : 6/6 + 2 candidats libres en attente de passage.

C.R.R. : 11/11.

### Nouvelles perspectives pour 2010 :

Mise en place, pour les adhérents, de journées de recyclage aux divers permis à titre gracieux.

### Contacts :

Pour les permis : Jean DUCHENE Tél. 02 96 47 26 13.

Pour le C.R.R. : Eric GERARD Tél. 06 08 45 99 26.



## Fête de la mer :

L'organisation de la Fête de la mer est bien partie :

Les groupes musicaux sont déjà retenus. Outre les groupes traditionnels bretons, cette année le Jazz et le Rock seront de la fête.

Nous aurons donc MESKAJOU, PAOTRED PLOUARET, KANERIEN TROZOUL, JAZZ TICO, CURRAGH'S, BREIZH BROTHERS et, à la Sono, ZYGOMATIC,

Le CAP et le Yachting Club ont répondu présents pour les sorties en Mer.

Animation de la journée : Jacquounet

En ce qui concerne nos sponsors, de nombreux commerçants, artisans et petites entreprises nous ont remis des chèques de participation ; nous les en remercions ; ils apparaîtront en encarts publicitaires sur notre site et sur le programme et les affiches.

Cette année nous proposerons une souscription volontaire ainsi qu'un panier garni ; les bonnes volontés pour s'occuper de ces deux postes seront accueillies avec plaisir, nous attendons vos appels pour vous inscrire.

**La réussite de la Fête de la Mer dépend de vous tous.**

## Les rencontres du samedi matin :

A la demande de quelques membres, nous avons décidé un samedi par mois d'organiser des rencontres sur des sujets qui intéressent les pêcheurs-plaisanciers. La première rencontre a eu lieu au mois d'avril sur « la sécurité et les aides électronique à la navigation ». La rencontre de mai a permis à une quinzaine de membres de se pencher sur « la lecture de cartes marines ».

### La rencontre du 12 juin sera consacrée à une information/discussion sur « la défense des intérêts des utilisateurs du port ».

Ces réunions se tiennent un samedi par mois à la maison de la mer de 10h30 à 11h30 et se terminent par une discussion autour d'un pot.

Différents sujets sont proposés pour les mois à venir. Le 3 juillet nous devrions avoir une présentation sur « la météo marine ».

Si vous pouvez contribuer à des présentations ou êtes intéressés par des sujets particuliers, faites le nous savoir.

## SECURITE SECURITE SECURITE :

La sécurité est l'affaire de tous. N'oublions pas que le chef de bord a une grande responsabilité à ce sujet et rien ne doit être négligé tant au point de vue de la qualité que de la quantité en ce qui concerne le matériel de sécurité embarqué.

### Voici quelques recommandation très simples qu'il faut absolument appliquer.

#### Ces gestes vont vous sauver la vie.

- Respectez les normes de la D.240 (matériel de sécurité) en fonction de la distances de vos sorties en mer.
- Évitez, si possible ,de sortir seul en mer, sinon il faut prévenir quelqu'un en lui donnant, au moins, une heure approximative de retour.
- Si vous ne possédez pas de radio VHF emportez au moins un téléphone portable chargé et contenant les numéros de téléphone utiles (1616, CROSS, etc...). Nous vous rappelons qu'en composant le 16-16 vous serez en contact direct avec le CROSS.
- Portez des vêtements clairs et même de couleurs voyantes. Renoncez aux cuissardes ou de combinaisons à bottes (wadders).
- Quand vous utilisez votre annexe, il faut impérativement porter un gilet de sauvetage (EIF) et éviter les bottes.
- Il est conseillé de toujours porter un gilet (EIF Equipement Individuel de Flottabilité) lorsque vous êtes à bord. Montrez l'exemple à vos enfants et petits-enfants.

## Nouvelles brèves :

### METEO :

La Direction des Affaires Maritimes a décidé, suite à l'expérience favorable concernant la diffusion de la météo en boucle à TOULON, d'étendre le dispositif en 2010 à la Bretagne et au CROSS JOBOURG. Par la suite cette opération sera généralisée à l'ensemble du territoire.

### VHF et CRR :

Après la publication officielle de la réforme du CRR, l'ATPP organisera des journées d'informations à l'utilisation de la VHF portable pour les adhérents qui ne souhaitent pas passer le CRR et qui veulent s'équiper d'une VHF.

### Engins Pyrotechniques :

En collaboration avec la S.N.S.M., l'ATPP organise, le samedi 19 juin à 10 h 30 sur la plage du Toëno, une matinée d'information sur l'utilisation des feux à main suivie par un exercice de tir. Pour des raisons évidentes de sécurité, chaque participant ne pourra tirer que ses propres feux. Un blouson ou une veste de mer ainsi qu'une paire de gants sont conseillés.

### REUNION :

N'oubliez pas notre réunion, autour du pot de l'amitié, organisée le vendredi 11 juin à 18 heures 30 à la Maison de la mer à TREBEURDEN.

## TRÉBEURDEN MARINE SERVICES

Agent : Mercury-Volvo-Arvor



- Manutention
- Levage
- Réparation
- Polyester
- Peinture
- Vente neuf & occasion
- Mécanique HB & IB

24, Route du Pouldu (face au cimetière) - 22560 TRÉBEURDEN  
Tél. + 33 (0) 2 96 15 45 43 - + 33 (0) 6 29 73 17 39



## INTERMARCHÉ

Des prix bas toute l'année

ouvert le dimanche matin (en juillet et août)



50, Rue des Plages - TRÉBEURDEN 02 96 15 00 96